

PORTANT COMPOSITION DU JURY DFGSMa3 - Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques - 3ème année

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales,

Vu l'arrêté du 22 mars 2011 modifié relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales,

Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen DFGSMa3 - Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques - 3ème année comme suit :

Membres du jury

LEYMARIE Marie christine, Président, DIRECTRICE DE L'ECOLE DE SAGE FEMME

GIOUX Delphine, Vice-président, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

Semestre 1

BELLET Marion, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

MEJEAN LAPAIRE Aurelie, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

PRANAL Marine, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

RAINEAU Clementine, DOCTEUR EN ANTHROPOLOGIE

RIBAUD Laure line, PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE

TEJEDOR Marie pierre, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

Semestre 2

BELLET Marion, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

MEJEAN LAPAIRE Aurelie, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

PARAYRE Ines, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

PEREIRA Bruno, DOCTEUR EN BIOSTATISTIQUES - INGENIEUR

PRANAL Marine, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

RIBAUD Laure line, PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE

TEJEDOR Marie pierre, ENSEIGNANTE EN MAIEUTIQUE - SAGE FEMME

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 9 décembre 2024